

série lamentable de nos déchéances et de nos défaites par la fausse conciliation.

La Confédération n'avait pas vécu cinq ans que l'intolérance anglo-saxonne se manifestait déjà par la suppression des écoles catholiques à l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. En 1890, la Législature du Manitoba abolissait les écoles séparées et supprimait l'usage officiel de la langue française. En 1892, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest en faisait autant. En 1905, le parlement fédéral, violant ses engagements solennels de 1875, sanctionnait l'iniquité et la couvrait de l'immunité constitutionnelle. Enfin, en 1912, les deux partis canadiens, d'accord autrefois pour assurer les droits des minorités dans les provinces de l'Ouest, s'entendaient comme larrons en foire pour sacrifier la totalité des droits de la minorité du Kéwatin.

Si, aujourd'hui, dans toutes les provinces de l'Ouest, l'œuvre féconde des Pères de la Confédération est presque entièrement détruite, à quoi le devons-nous ? A la fausse conciliation, au lâche abandon de nos droits positifs, garantis par la Constitution.

Et les quelques épaves réchappées du naufrage, qui nous les a gardées ? Les politiciens opportunistes ? Les faux conciliateurs ? Non ! nous les devons au seul homme qui soit resté debout, pour parler, agir et combattre, quand tous se taisaient et pactisaient avec l'ennemi, à cet homme de courage opiniâtre que vingt ans de luttes ont conduit prématurément dans la tombe, au grand évêque, au patriote ardent, *Adélard Langevin*. De son vivant, les opportunistes et les conciliateurs l'ont répudié : son mâle courage gênait leur veulerie. Quand la mort l'eut terrassé, ils ont été forcés de s'incliner très bas devant la grandeur de sa mémoire et le souvenir de sa noble intransigeance, de ses luttes nécessaires et fécondes.

Pourquoi ne rappellerai-je pas pour le réconfort de ceux qui ont foi en nous, que si la minorité franco-catholique de l'Alberta et de la Saskatchewan jouit encore de quelques privilèges, elle le doit principalement aux intransigeants qui fluttèrent jusqu'au bout, en 1905, quand les hommes d'Eglise et les chefs d'Etat qui nous avaient poussés à la lutte eurent décidé de faire un *compromis honorable*, c'est-à-dire de tout lâcher.

(Discours du 12 janvier 1916)

Henri BOURASSA.